

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration
de la Société d'histoire de la Rivière-du-Nord
est formé des personnes suivantes:

Suzanne Marcotte, présidente
Jacques Picard, vice-président
Line Renaud, secrétaire
Monique Dupont, trésorière
Ghislaine Demers Flibotte, directrice
Paul Lepage, directeur
Lewis Longpré, directeur
Guy Wilson, directeur
Jean-Pierre Bourbeau, directeur

Ce numéro du Bulletin d'information est commandité
par:

Monique Guay
Députée de Laurentides

223, rue St-Georges bureau 301
St-Jérôme (Québec) J7Z 5A1
(450) 565-0061
1-800-265-0063

 **BLOC**
QUÉBÉCOIS

Réalisation du Bulletin d'information: Ghislaine Demers Flibotte

Bulletin d'information

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

VOLUME-4 NUMÉRO 2 FÉVRIER 2000

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Chers membres,

Au nom de mes collègues du conseil d'administration et en mon nom, permettez-moi de vous offrir, nos vœux de bonne année, plus particulièrement en ce début de nouveau millénaire.

L'avenir de notre organisme repose sur l'implication de ses membres. Je profite donc de l'occasion pour remercier sincèrement tous nos bénévoles qui donnent généreusement de leur temps; votre engagement nous permet de toujours continuer à aller de l'avant.

Pour l'année 2000, l'informatique sera au service de l'histoire. À la suite d'une demande de subvention, les Archives nationales du Québec nous ont accordé une aide financière de 4 000\$ en vertu du programme de Soutien au traitement et à la mise en valeur des archives. Ce montant servira à la numérisation du fonds Famille Prévost. Ce projet permettra une plus grande diffusion de ces documents et une manipulation restreinte des originaux.

Dans le cadre de ce projet, la Société d'histoire se procurera le logiciel ARCHI-LOG afin de décrire uniformément les documents d'archives, le tout en conformité avec les normes archivistiques.

Grâce à l'appui de ses membres ainsi qu'à celui de ses partenaires, la Société d'histoire peut assumer efficacement sa mission. Ce partenariat est un gage de succès pour l'avenir et un encouragement à poursuivre notre travail.

Suzanne Marcotte

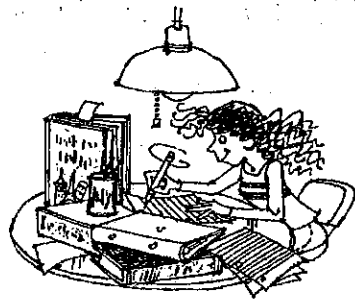


Visitez le site internet de la SHRN

<http://laurentides.net/shrn/accueil.htm>

Faites connaissance avec la Société d'histoire de la Rivière-du-Nord. On y trouve la liste de nos fonds d'archives, un musée virtuel, notre journal, nos activités, nos publications et des liens vers d'autres sites.

Vos archives Personnelles et familiales



COMMENT LES TROUVER, LES ORGANISER, LES CLASSER ET LES PROTÉGER.

Vos archives personnelles et familiales, ce sont tous les documents qui témoignent de votre existence, de vos études, de votre travail, de vos activités personnelles et familiales quotidiennes, de vos loisirs, de vos amours, de vos joies, de vos peines.

Outre les papiers de toutes sortes, ce sont aussi, et de plus en plus, des photographies, des dessins, des peintures, des plans d'architectes, des cartes géographiques, des diapositives, des films, des bandes magnétiques, des vidéo-cassettes et quoi encore!

Ces documents sont précieux parce qu'ils vous permettront plus tard de redécouvrir certains moments, certains événements de votre vie et de celle de votre famille. Mais ils sont aussi précieux et utiles aujourd'hui même puisqu'ils peuvent constituer dans certains cas des preuves à l'appui de vos droits. Vous avez donc tout avantage à rassembler vos archives et à bien les classer, de manière à les protéger et à les retrouver facilement lorsque vous en aurez besoin.

LA RECHERCHE

Partir à la recherche de vos archives personnelles et familiales, c'est un peu comme partir à l'aventure. Vous allez découvrir des choses que vous aviez presque complètement oubliées et vous allez peut-être redécouvrir des gens que vous pensiez pourtant bien connaître.

Fouillez d'abord votre maison en commençant par les recoins où vous n'allez presque jamais: c'est souvent là qu'on enfouit ses archives! Pensez à la vieille boîte à chaussure sur la tablette du haut de la penderie; ou encore à la grosse malle de grand-mère dans un coin du grenier; sans oublier la cave et le garage, où dorment souvent certains trésors comme les vieux films 8 mm tournés par les grands-parents.

D'ailleurs, allez voir aussi les grands parents, interrogez-les ou mieux encore enregistrez-les! Vous allez découvrir un monde passionnant de souvenirs et ils auront sans doute "leurs archives" à vous montrer et qui viendront enrichir vos archives familiales. Et quant à y être, faites aussi le tour des oncles, des tantes, des cousins et cousines et faites-leur partager vos découvertes.

Enfin, rassemblez tout ce que vous aurez trouvé sur la table de la cuisine ou sur le tapis du salon et, en famille ou en compagnie de ceux et celles qui vivent avec vous, offrez-vous le plaisir de démêler tout cela.

L'ORGANISATION ET LE CLASSEMENT

- Dépliez d'abord tous les documents avec précaution pour ne pas les abîmer;
- Essayez d'identifier chaque document: Qu'est-ce que c'est? À quelle occasion a-t-il été fait? À quelle date? Qui concerne-t-il?
- Notez ces renseignements sur une feuille à part et si vous écrivez au dos du document, faites-le avec un crayon à mine de plomb en n'appuyant pas trop fort;
- Regroupez ensuite vos documents par genres en vous inspirant de la liste qui précède. À l'intérieur de chaque genre, classez-les par dates, du plus ancien au plus récent;
- Établissez un inventaire, une liste de vos documents que vous pourrez tenir à jour. Si vous avez un ordinateur, pourquoi ne pas vous en servir pour cela?
- Enfin rangez toutes vos archives au même endroit de sorte qu'elles seront à portée de la main si vous en avez besoin ou si vous voulez simplement vous faire plaisir en les feuilletant.

LA PROTECTION

- Des archives c'est fragile et elles se détérioreront rapidement si vous ne prenez pas un minimum de précautions.
- Ne pliez pas vos documents et roulez ceux qui sont de grande dimension. Évitez les trombones et les agrafes;
 - Rangez-les correctement dans une boîte de carton rigide ou dans un classeur;
 - Rangez vos bobines de films, cassettes ou vidéo-cassettes en position verticale et manipulez-les par leur axe;
 - Utilisez des coins spéciaux pour fixer les photographies dans les albums, jamais de colle ou de ruban gommé.
 - Évitez d'entreposer vos archives dans des endroits poussiéreux, humides (sous-sol) et où les variations de température sont importantes (garage, cabanon, grenier);
 - Ne les placez pas non plus près des sources de chaleur ou dans un endroit exposé à la lumière intense du soleil;
 - Manipulez toujours vos documents avec soin, surtout les photographies, diapositives et négatifs.
- En respectant ces quelques règles élémentaires, vous devriez pouvoir profiter longtemps de vos archives et laisser à vos enfants, à vos petits-enfants et à vos arrière-petits-enfants un trésor de souvenirs qu'ils consulteront avec plaisir.

Source: Dépliant publié par les Archives Nationales du Québec à l'occasion de l'année internationale de la famille, en 1994.

Informations

Opération Jumelage de la polyvalente de St-Jérôme: le 31 janvier, la société d'histoire a participé à cette opération en recevant en stage d'un jour une future historienne.

Expo-photos: "50 ans en photos", dans le hall de L'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme, du 19 février au 5 mars 2000.

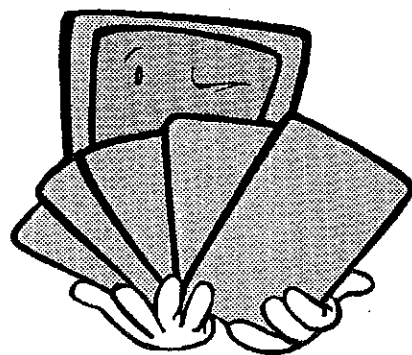
Carnaval 2000: à la vieille Gare, organisé par *Le Coffret*, l'après-midi du 26 février, dégustations, expositions et activités extérieures. Nous y serons présents.

Histoires de trains: à la télévision, canal Historia (25), le mercredi 21 heures, émission produite par Pixcom Communications. Dans la 11^e émission, dont le titre sera *Le Roi du Nord*, il y aura une entrevue avec l'historien Serge Laurin et on y verra des photos tirées de nos archives ainsi que des objets de musée appartenant à notre société d'histoire. En reprise le dimanche à 19 heures.

Salon national d'histoire et de patrimoine: au Centre de l'activité physique et sportive de l'Université du Québec à Trois-Rivières, les 12 et 13 mai 2000. Expositions, conférences, activités d'animation historique.

Histoire des Laurentides en bref: publication de Serge Laurin, historien, prévue au printemps.

NUMÉRISATION D'UN FONDS D'ARCHIVES



Dans le cadre d'un programme d'aide aux archives, notre société d'histoire a obtenu récemment une subvention des Archives nationales du Québec, afin d'effectuer la numérisation du fonds Prévost.

Ce fonds d'archives représente une section volumineuse de nos documents. Composé de 631 photographies (1861-1934) et de 804 documents écrits (1800-1983), il concerne notre histoire régionale et relate les faits et gestes de plusieurs personnalités dont, entre autres, le curé Labelle et le sénateur Jules-Édouard Prévost. Il était important de numériser ce fonds et de le transférer sur un support informatique.

Le regroupement des documents d'archives sur un support informatique en rend la consultation plus rapide en permettant un repérage facile; il ajoute aussi un élément intéressant à la conservation en permettant d'éviter les manipulations et l'exposition à la lumière lors de la consultation ou de la reproduction de ces documents fragiles.

Depuis l'avènement des disques optiques, la numérisation offre des possibilités sans précédent de compression, de diffusion, d'exploitation et de stockage de quantités impressionnantes d'information. Par exemple, on peut transposer sous forme d'images individuelles plusieurs milliers de pages de texte ou de photographies sur un seul cédérom de 12 cm de diamètre.

Nous avons dû nous mettre à l'heure de l'informatique et procéder à l'acquisition d'un équipement adéquat. L'équipement nécessaire pour former un système d'imagerie numérique comprend les éléments suivants: un numériseur, un micro-ordinateur, un moniteur de visualisation à haute résolution, un dispositif de mémoire et une imprimante convenant au système utilisé. Lorsque le stockage de données numériques est effectué sur des cédéroms, le dispositif de mémoire comprend un graveur, des cédéroms ainsi que les logiciels et les applications informatiques nécessaires.

Pour faire suite à la numérisation du fonds Prévost, nous utiliserons le logiciel Archi-log qui répond aux normes RDDA (Règles de Description des Documents d'Archives) des Archives nationales du Québec. Ce logiciel assimilera les informations déjà contenues dans nos instruments de recherche, pour en faire une banque de données et de plus un code html sera inséré dans cette banque de données afin d'accéder aux images numérisées (photos et documents); ce logiciel pourra aussi générer des pages WEB en code html où on pourra consulter les images et les données en dehors du logiciel.

La numérisation du fonds Prévost commencera bientôt et devra être terminée au début de juin.

Source : Entrevue avec Jean-Marc Flibotte

La ville et le saint homme

Dans le texte qui suit, deux questions nous occupent. Pourquoi une ville, et en particulier la ville de Saint-Jérôme, porte-t-elle le nom d'un saint homme et qui est ce Jérôme dont le nom se retrouve sur tous les documents officiels de la municipalité?

Plusieurs villes du Québec ont la particularité, tout comme la ville de Saint-Jérôme, de porter le nom d'un saint ou d'une sainte. Pour la plupart, ces municipalités résultent de deux faits subséquents, soit: la fondation d'une paroisse ecclésiastique au début du régime anglais et l'application d'une loi par laquelle le gouverneur donne à chacune de ces paroisses le statut de municipalité civile.

Début du régime anglais



En 1763, après la conquête de la Nouvelle France et au début du régime anglais, les structures civiles et religieuses déjà en place furent tolérées; le conquérant devait se ménager des alliés contre ses colonies du sud où

la révolte grondait. La Seigneurie et la Paroisse demeurèrent donc en place; on ne déposséda personne et on permit la pratique de la religion catholique. Le serment du test permettait aux maîtres de la colonie de filtrer les indésirables en attendant d'installer des structures civiles plus conformes à l'esprit britannique. Les seigneurs y perdirent cependant leur droit de milice.

Haut Canada et Bas-Canada

Après la constitution de 1791 qui divisa la colonie en deux provinces, Haut-Canada et Bas-Canada, les seigneurs perdirent leur droit de justice (1793).

Quelques droits de la paroisse furent cependant reconnus et certains eurent un caractère profane comme le droit d'établir les actes d'état civil et la tenue des registres qui en font foi. L'évêque de Québec avait conservé le pouvoir d'ériger de nouvelles paroisses.

La paroisse

La paroisse était alors, faute d'organisation proprement municipale, la seule structure qui légalisait l'existence d'une agglomération en signifiant son intégration à l'organisation du pays. "La paroisse était dans les faits, l'unité administrative locale essentielle et avait largement débordé le strict cadre religieux pour, en quelque sorte, noyauter la société civile."

Toutefois, lors d'une demande d'érection de paroisse, l'évêque devait tenir compte du nombre de paroissiens impliqués, de leur capacité à subvenir convenablement aux besoins d'un futur curé, vérifier le consensus établi quant à la localisation de la future église et s'assurer de la participation matérielle et financière des seigneurs intéressés par cet établissement religieux.

Demande à ériger une paroisse

Nous sommes donc en 1831 sur le territoire où grandira la ville de Saint-

La ville et le saint homme

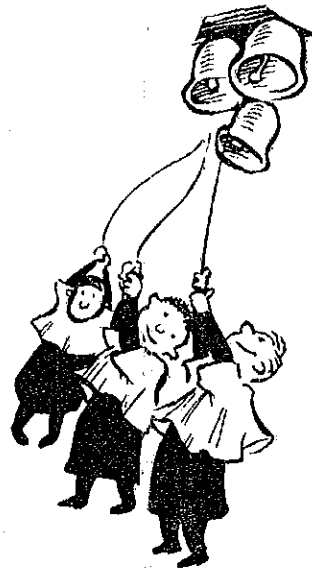
Jérôme. "le 15 novembre 1831 une importante requête appuyée par les seigneurs des Mille-Îles, MM. Dumont et de Bellefeuille, demandait à Mgr Panet, évêque de Québec, la formation d'une nouvelle paroisse à la rivière du Nord, dans l'augmentation des Mille-Îles.

Les deux beaux-frères prenaient la tête de 2,025 habitants dont 800 communicants prêts à garantir à un éventuel curé résident une dîme s'élevant à 200 minots de blé, 100 minots de pois, 70 minots d'orge, 200 minots de seigle, 30 minots de sarrasin, 30 minots de maïs et 400 minots d'avoine." L'offre fut vérifiée par une Commission qui se rendit sur place en février 1832 et confirma la validité de la requête.

L'intérêt des seigneurs

Cependant les choses traînent en longueur, le décret n'est pas encore émis que survient la mort de Mgr Panet (1833) et le seigneur de Bellefeuille, qui a fait d'ambitieux plans de développement pour la rivière du Nord, s'impatiente. Au début de 1834, il écrit à Mgr Signay, nouvel évêque de Québec, pour accélérer le pro-

cessus et devant l'hésitation ressentie, hausse les conditions prévues à la requête de 1831. "Il offre un terrain suffisant à la construction d'une église, d'un presbytère, des dépendances, d'une école et à l'aménagement d'un cimetière; il propose aussi de pourvoir au bois de chauffage du curé, se



disant même prêt à donner une terre à bois à ce dernier ou à la fabrique; enfin il propose de scier à son moulin les billots de pin nécessaires à la construction des édifices religieux. Il offre même la cloche de l'église."

Enquêtes et précautions prises par les évêques

Les effectifs du clergé étant passablement réduits, un curé devant desservir environ 1,800 fidèles, Mgr Signay avait décidé de réunir dans une même paroisse les colons occupant l'Augmentation des Mille-Îles, dont la requête avait déjà été acceptée, avec ceux occupant l'Augmentation de Deux-Montagnes.

Hésitant sur le fait de joindre les territoires de deux seigneuries différentes en une seule unité paroissiale et se méfiant des réactions parfois inattendues des fidèles de l'époque, il envoya un autre enquêteur pour sonder l'opinion des colons concernés par la décision à prendre.

Ayant opéré toutes les vérifications nécessaires et reçu l'accord des personnes impliquées, Mgr Signay érigea la paroisse de Saint-Jérôme-de-la-Rivière-du-Nord le 15 novembre 1834, trois ans, jour pour jour depuis le dépôt de la première requête dirigée par les coseigneurs Dumont et de Bellefeuille.

Voilà donc Saint-Jérôme dotée en 1834 de la seule organisation officielle accessible à cette époque dans le domaine local au Bas-

La ville et le saint homme

Canada et la voilà baptisée.

Vers un système municipal

Lentement le système d'administration civile de la colonie fut modifié et ce n'est qu'en 1845 que le gouverneur appliquera la loi par laquelle il fait de chacune des paroisses et des cantons ecclésiastiques, en leur conservant leurs limites exactes, autant de municipalités civiles distinctes. Cette loi subira elle-même diverses transformations jusqu'à ce qu'on arrive en 1855 à l'acte des municipalités et des chemins du Bas-Canada qui est la véritable base du système actuel des municipalités de la province de Québec.

Quant au système seigneurial, la loi d'abolition en fut votée en 1854. Une indemnité de 10,000\$ fut versée aux seigneurs en 1859 et les censitaires eurent le droit de racheter leurs terres en un seul paiement ou sous forme de loyer annuel. En 1935, le gouvernement abolissait les rentes seigneuriales et payait le capital que représentait ces rentes.

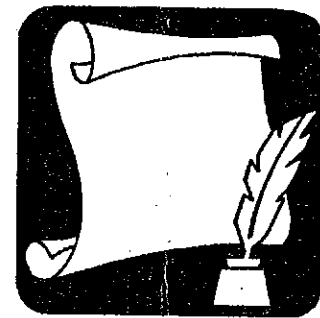
Évolution civile de Saint-Jérôme

L'évolution civile de Saint-

Jérôme se traduit donc ainsi: **paroisse catholique** en 1834;

municipalité de paroisse, en 1845 comme le permet une nouvelle loi;

municipalité de comté en 1847 suivant la loi qui regroupe les représentants des municipalités d'un comté pour former un conseil présidé par un maire élu: Saint-Jérôme députa chaque année au



conseil de comté de Terrebonne deux représentants;

municipalité de paroisse locale, en 1855: en vertu de l'acte des municipalités et des chemins du Bas-Canada, Saint-Jérôme eut sa municipalité de paroisse locale, son premier conseil et son premier maire connus;

municipalité de village: le 1er

janvier 1857, la municipalité du village de Saint-Jérôme, séparée de celle de la paroisse, fut officiellement constituée et elle eut son premier conseil et son premier maire;

ville: le 1er janvier 1881, par proclamation du lieutenant gouverneur, le village de Saint-Jérôme devient officiellement la ville de Saint-Jérôme. Voilà donc l'évolution de la structure officielle qui a permis de développer un territoire d'abord géré par un seigneur et baptisé par un évêque sous le nom évocateur de Saint-Jérôme-de-la-Rivière-du-Nord.

Origine possible du nom de la ville

Pourquoi, en 1834, a-t-on choisi saint Jérôme comme patron de la nouvelle paroisse? On aurait pu lui conserver le nom de Saint-Jean-Chrysostôme déjà porté par la première chapelle, installée dès 1821 près de la rivière du Nord, là où se trouvait le berceau de la jeune colonie. Il en fut décidé autrement.

Si on admet la tradition qui veut que la paroisse de Saint-Jérôme ait ainsi été dénommée pour faire honneur à un de ses pionniers les plus

La ville et le saint homme

dynamique, il s'agirait de Jérôme de Longpré (ou Longpré), père du jeune Jérôme de Longpré qui épousa, en 1840, Angélique Lefebvre de Bellefeuille, fille du seigneur de Bellefeuille co-propriétaire de l'Augmentation de la seigneurie des Mille-Îles. Quoi qu'il en soit, la paroisse fut mise dès sa fondation, en 1834, sous la protection de saint Jérôme, confesseur et docteur de l'église dont la fête se célèbre le 30 septembre.

Dumontville ou Saint-Jérôme?

Un timide essai pour changer le nom eut lieu au moment où la municipalité de village se sépara de la municipalité de paroisse. La proclamation de la *corporation du village de Saint-Jérôme* fut signée le 29 février 1856 mais ne devait être mise en vigueur que le 1er janvier 1857; entre ces deux dates, il y eut quand même des réunions officielles: formation du conseil, élection d'un maire. On parlait dans les minutes du Village de Dumontville et non de Saint-Jérôme. Cependant aussitôt passée la date de la mise en vigueur de la proclamation de la *corporation du village de Saint-Jérôme*, soit le 1er janvier 1857, il ne sera

plus jamais question du Village de Dumontville, officiellement du moins.

"Énigme historique" selon Germaine Cornez à qui on doit une histoire de la ville de Saint-Jérôme.

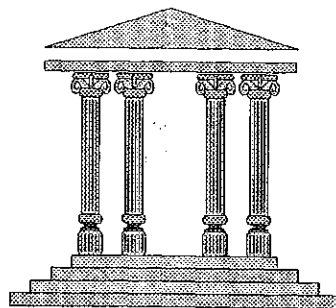
Connaissons-nous le saint homme Jérôme?

Le vocable de Saint-Jérôme est donc là pour rester. Qui est donc ce Jérôme dont on ne saurait se passer? Quel est cet homme dont un immense portrait ornait le choeur de la toute première église des temps anciens?

Il serait intéressant de rafraîchir nos connaissances au sujet de cette forte personnalité, de ce modèle proposé à nos ancêtres en même temps que protecteur.

Lui aussi s'intéressait à l'histoire..

Saint Jérôme (347-



419) est le patron des exégètes(ceux qui établissent le sens d'un texte selon les normes de la critique scientifique), le patron des traducteurs, de tous ceux qui se dévouent aux études historiques, des érudits, et des philologues(ceux qui étudient les textes en comparant des manuscrits, des éditions, ou par l'histoire). Le patron de ces sciences rébarbatives n'était pas le type d'humaniste enfermé dans sa tour d'ivoire, mais bien au contraire, un enthousiaste, un être ardemment mêlé à son siècle.

Il a été jeune et étudiant...

Saint Jérôme est né en 347 d'une famille chrétienne qui habitait, au nord-est de l'Italie, la ville de Stridon en Dalmatie. Issu d'un milieu très à l'aise, il est l'aîné, de douze ans, d'une soeur et un frère. Par ses lettres, on lui connaît une grand-mère très aimée et une tante au caractère redoutable.

Adolescent, il poursuit à Rome, les études classiques qui forment des orateurs, maniant habilement la controverse et l'argumentation, destinés au droit ou à la politique. Il apprend le grec et surtout il s'attache à se constituer une bibliothèque, copiant avec ar-

La ville et le saint homme

deur tous les ouvrages qui lui tombent sous la main. Il se fait baptiser à l'âge adulte comme il est coutume alors. Il a 19 ans, ses études à Rome sont terminées et il se prépare à entreprendre un long voyage vers la Gaule. Ce voyage orientera le reste de sa vie, car au retour il décide de se faire moine.

Il se joint à une commune religieuse

Il rompt avec sa famille qui n'approuve pas son choix et se joint à un cercle de religieux lettrés dans la ville d'Aquilé, non loin de sa ville natale. Il lui semblait avoir trouvé là ce qui lui suffirait pour remplir toute une vie: l'amour du Christ, l'amitié et la vie de l'esprit.

Cependant le groupe se sépare et Jérôme décide de se rendre à Antioche, en Orient où il désire vivre parmi les ascètes du désert. Il y arrive complètement épuisé par le voyage et se réfugie chez un ami où il tente de récupérer ses forces et où il vit une sérieuse remise en question; guidé par une inspiration mystique, cet homme de lettres formé par la culture grecque et latine décide de tourner le dos

à la culture occidentale et de consacrer ses recherches et toute sa vie à l'étude des textes de la Bible; il veut mieux comprendre les bases de la religion chrétienne et ce faisant, trouver le chemin de la perfection. C'est un passionné qui réagit ainsi; il écrira en rappelant cette prise de décision: "*Là où est ton trésor, là est ton coeur.*"



Il vit parmi les ascètes du désert

À 28 ans, il se rend au désert de Chalcis où des grottes naturelles servent de refuge à quelques moines. Il se joint à eux mais son enthousiasme est en butte aux dures

réalités de la vie d'ascète; la misère et une excessive sévérité envers lui-même le mènent à un délire voluptueux qu'il combat par la prière et l'étude. Il entreprend l'étude de la Bible latine, la comparant au texte de la Septante, la plus ancienne des versions grecques de la Bible hébraïque, qui avait servi de base au texte latin alors en usage.

Son esprit critique, avide de rigueur, ne tarde pas à y déceler des erreurs. Insatisfait, il se met à l'étude de l'hébreu avec un moine juif converti afin de pouvoir lire, un jour, la Bible dans le texte original.

En même temps, il approfondit sa connaissance du grec, copie des manuscrits, dicte des textes à des copistes, écrit de nombreuses lettres par lesquelles il développe certains sujets concernant le dogme ou l'exégèse. À cette époque l'Église avec ses trois siècles d'existence est devenue une institution reconnue; c'est cependant une période où le pouvoir laïc se mêle des affaires religieuses et où foisonnent les hérésies. Jérôme demeure fidèle aux dogmes et à la doctrine et même à l'intérieur d'un groupe de moines ascètes, comme le leur, les controverses sont si

La ville et le saint homme

violentes que moins de trois ans après son arrivée il se résigne au départ. Contrairement à ses aspirations, il ne trouva pas la paix au désert.

Prêtre, théologien et historien

Il est ordonné prêtre à Antioche à l'âge de 31 ans. Il se rend à Constantinople où il approfondit ses connaissances bibliques et théologiques.

Il y compose son premier grand ouvrage d'érudition: il traduit la *Chronologie d'Eusèbe de Césarée*, résumé de l'histoire universelle, et la complète d'un certain nombre d'additions personnelles. Les préoccupations historiques tiennent chez Jérôme une place importante.

Secrétaire du pape et traducteur de la Bible

À Rome vers 382, il est remarqué par le pape Damase qui le retient comme secrétaire et tenant compte de son érudition lui confie la lourde tâche de refaire la traduction latine des textes de la Bible. Cette traduction sera connue sous le nom de Vulgate; c'est la version utilisée de nos jours par l'Église catho-

lique. Jérôme disait: "Il me faut confronter des exemplaires de l'Écriture dispersés à travers le monde. Comme ils divergent entre eux, je dois d'abord décider quels sont ceux qui concordent avec l'original grec". Sa méthode est celle qu'emploieraient les érudits de notre temps.

Ce travail allait lui valoir plus de critiques que d'éloges car il bousculait les habitudes, corrigeait des erreurs que l'on répétait par routine, et cela ne pouvait manquer de soulever des protestations

Scandale du célibat des femmes

En même temps, il traduit des textes et compose des oeuvres de polémiques utilisant toutes les ressources de l'exégèse dont il est dès lors un maître.

Il écrit, à la même époque, un éloge de la virginité chrétienne. Or, penser que les femmes pouvaient oser demeurer vierges était une cause de scandale. Les coutumes hébraïques exaltaient par dessus tout la maternité; quant aux païens ils déniaient à la femme toute personnalité juridique, elle passait de la tutelle de son père à celle de son

époux. Garder le célibat, c'était aller contre le pouvoir du père de famille qui disposait de ses filles à son gré. L'égalité entre l'homme et la femme faisait l'effet d'une monstruosité.

Jérôme n'en formula pas moins un véritable traité de la virginité qui allait être la première règle de ces moniales sans cloître; fidèle à son idéal d'ascète Jérôme encourage, dans cette voie, quelques femmes de la société romaine dont bientôt le nom sera inséparable du sien: Marcelle et Paule.

Marcelle et Paule

Sous l'impulsion de Marcelle s'était formé un petit groupe de veuves et de jeunes filles qui se réunissaient afin de développer leur esprit de charité et leur culture religieuse.

On y retrouvait Paule, riche veuve d'une trentaine d'années et déjà mère de quatre enfants. Trois de ses filles se consacreront elles aussi à l'idéal ascétique ainsi que plusieurs de leurs amies.

Sous l'égide de Jérôme toute une école de perfectionnement et de sciences religieuses se formait chez les nobles dames romaines.

La ville et le saint homme

Cependant Jérôme s'était créé plusieurs ennemis et à la mort du pape Damase, son protecteur, un tribunal ecclésiastique l'obligea à rejoindre l'église d'Antioche dont il dépendait.

À la recherche des Lieux Saints de la Bible

À 38 ans, il commença une nouvelle période de son existence, la plus stable et la plus féconde. À son départ de Rome, Paule et sa fille avec quelques autres de ses élèves le suivirent. Il était leur guide sur le chemin de la perfection et des études bibliques.

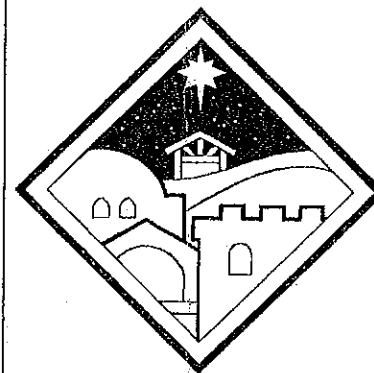
Elles entreprirent avec lui un pèlerinage en terre sainte visitant avec respect les lieux dont il est mention dans la Bible. Jérôme a donné un récit de ce voyage et il nous montre Paule, à Jérusalem, empressée à se recueillir sur les lieux saints destinés à devenir dans la dévotion moderne le Chemin de la Croix.

Bethléem et les premiers monastères

Le pèlerinage terminé, c'est à Bethléem qu'ils décidèrent de se fixer. Paule fit édifier

à ses frais les deux monastères nécessaires pour recevoir, l'un Jérôme et ses compagnons, l'autre les moniales. Elle fonda aussi, près de la route, une hôtellerie pour les pèlerins à l'endroit où Marie et Joseph n'avaient pas trouvé de gîte.

Ces monastères furent les premiers monastères fon-



dés par des occidentaux. Paule y épuisa sa fortune et Jérôme dut envoyer son jeune frère Paulin, devenu son disciple, vendre ce qui leur restait des biens paternels à Stridon ville dévastée, quelques années plus tôt, par l'invasion des Goth (378).

Le séjour à Bethléem voit s'accomplir l'énorme travail de la révision de la Bible, ainsi que les Commentaires composés sur la plupart des livres de

l'Ancien Testament. Jérôme n'en cesse pas pour autant ses traductions d'auteurs qu'il juge intéressants pour l'Église.

Il produit deux essais sur la vie monastique, un catalogue biographique des écrivains chrétiens, une infatigable correspondance dont la plupart des lettres sont de véritables traités.

Les querelles à propos des hérésies

Il y avait aussi malheureusement les querelles interminables, créées autour des hérésies. Elles passèrent par des écrits, des alliances, des hostilités, des ordres d'exil, des attaques à main armée, des interventions de l'empereur et une réunion de concile.

Jérôme souvent au centre de ces querelles et lui-même pris à partie, demeurait toujours orthodoxe et défendait la position de l'Église avec ardeur.

Car cet homme de lettres, d'une activité intellectuelle indiscutable, était un homme d'action, enthousiaste, prompt à la colère et démonstratif dans ses amitiés comme dans ses invectives.

La ville et le saint homme

L'Empire Romain s'effondre

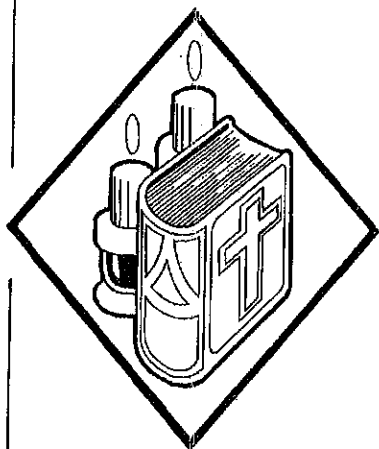
C'est pendant une période très troublée que s'exerce cette activité surabondante. L'Empire Romain s'effondre, les Huns sèment la panique en Orient et finalement Rome tombe aux mains des barbares.

A l'aube du Moyen Age

Jérôme mourut à 72 ans, le 30 septembre 419, à l'aube du Moyen Age. Par ses travaux importants sur la Bible, le *Livre* par excellence de cette époque, il deviendra l'un des saints les plus connus et représentés par les miniaturistes et les peintres; son influence sera indiscutable sur l'élaboration de la culture judéo-chrétienne qui a modelé les sociétés occidentales détrônant la civilisation antique.

Au début du IXe siècle, dans le précieux manuscrit de la *Bible de Charles le Chauve*, roi de France, les enluminures le montrent dans ses voyages, dans ses études de l'hébreu, donnant des instructions aux moniales ou distribuant l'ouvrage aux copistes.

Au cours des siècles, les artistes peintres créeront une aureole de légende autour du personnage et le représenteront comme un vieillard pénitent au désert ou retirant une épine de la patte d'un lion. Sa popularité, à mesure que le



temps passait, maquillait son histoire.

Qui était le saint homme?

Jérôme, qui a donné son nom à une ville, fut un homme passionné, engagé, qui exerça une activité intellectuelle infatigable, négligeant son confort matériel pour donner tout le

crédit de ses exigences à la rigueur de l'esprit, à la recherche de la vérité. Il se consacra principalement à l'étude de la Bible dont il donna une traduction en latin, connue sous le nom de Vulgate, et dont il fit de nombreux commentaires. Il fut aussi un propagateur de l'idéal monastique. On lui connaît un caractère vif stimulé par la controverse; il sera toujours prêt à la discussion et à la critique. Bien qu'on lui ait reproché ses colères, il se présente comme un défenseur fidèle, un éducateur éclairé, un ami chaleureux et un leader incontestable.

par Ghislaine Demers Filbotté



Sources:
Une ville naquit de Germaine Cornez
Saint-Jérôme de Terrebonne de Élie-J. Auclair
Histoire des Laurentides de Serge Laurin
St Jérôme de Régine et Madeleine Pernoud

ROUGE, BLEU La Saga des PRÉVOST et des NANTÉL



L'imaginaire jérômien, quand il s'agit d'histoire, est dominé par la figure imposante du curé Labelle. Mais à l'ombre de ce géant, à côté de lui, avant lui et après lui, des hommes de valeur ont orienté l'évolution de la vie sociale, politique et culturelle des gens du Nord. Il fallait redécouvrir notre épopée jérômiennne; c'est le grand plaisir que nous a procuré monsieur Serge Laurin en écrivant l'histoire de deux familles locales.

Dans un livre publié récemment, il retrace l'histoire des familles Prévost et Nantel de 1834 à 1943. Il les réunit dans une même *saga* par le lien brûlant de la politique. "Rouge, Bleu" chacune de ces familles fournira des conseillers municipaux, des députés et des ministres dans le comté de Terrebonne; *Rouge* pour les Prévost, *Bleu* pour les Nantel.

Leur histoire se déroule à Saint-Jérôme, ils sont voisins mais ennemis politiques. Leurs luttes alimentent les deux journaux locaux qu'ils contrôlent respectivement; dans les assemblées publiques on les retrouve comme orateurs, animateurs, quelque fois même comme agitateurs. Les deux familles jouissent de l'amitié du curé Labelle et appuient ses entreprises; même après sa mort, ils favoriseront son oeuvre de colonisation et le prolongement du chemin de fer. Ils auront, les uns et les autres, un souci véritable de progrès exprimé dans leurs discours, leurs prises de positions en Chambre et dans la presse régionale.

Serge Laurin nous brosse un tableau vivant des moeurs québécoises d'autrefois. Il nous présente des politiciens, issus de familles jérômiennes, qui ont marqué l'histoire locale, provinciale et fédérale. Avec un talent littéraire indéniable, l'historien reconstitue l'histoire de la vie de douze personnages sous l'angle politique mais il souligne également leur côté humain et les rejoint dans leurs grandeurs et dans leurs faiblesses. Il raconte l'épopée de deux familles du Nord, quasi légendaires, se déroulant sur plusieurs générations. De nombreuses photographies illustrent ses propos.

Nous avons eu le plaisir, au centre d'archives de la société d'histoire, de recevoir monsieur Laurin pendant la préparation de son livre. Le fonds Prévost que nous possédons lui offrait une mine d'informations précieuses par l'abondance de ses documents et de ses photographies. Pendant cette même période, la famille Nantel nous a fait don de documents qui sont venus augmenter le fonds Nantel.

En novembre dernier, conjointement avec la Bibliothèque municipale de Saint-Jérôme nous avons organisé le lancement du livre de monsieur Laurin. En présence de nombreux descendants des Prévost et des Nantel, pour qui les luttes partisans sont aujourd'hui terminées, le volume, attendu, a reçu un accueil enthousiaste et pour animer la réunion Guillaume-Alphonse Nantel et Jean Prévost, tous deux ministres au tournant du siècle dernier et représenté chacun par un membre de leur famille, ont rappelé par leur discours les valeurs d'autrefois. À la Bibliothèque de Saint-Jérôme on peut encore voir les documents anciens exposés par la société d'histoire à cette occasion et concernant la vie politique des deux familles.

L'auteur de cette *saga des Prévost et des Nantel* est détenteur d'une licence en histoire et d'un baccalauréat en sciences politiques. Historien bien connu, il a été professeur au Collège de Saint-Jérôme pendant près de trente ans. L'histoire des familles qu'il nous présente est fascinante. Le livre n'intéressera pas seulement les amateurs de politique, mais tous les fervents de l'histoire.

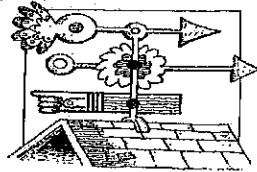
Vous pouvez vous procurer le volume au Centre d'archives de la société d'histoire, le mercredi entre 13 h et 16 h Maison de la Culture du Vieux-Palais, 185 rue du Palais, local 210, Saint-Jérôme---30.00\$

Vous pouvez aussi vous le procurer par notre site internet <http://laurentides.net/shrn/accueil.htm>

ACTIVITÉS À VENIR

CONFÉRENCE: "Le patrimoine bâti" 29 mars, 19 heures 30
salle Antony Lessard, 185 rue du Palais, St-Jérôme

M. Louis Pelletier nous entretiendra de conservation et de la restauration de notre patrimoine bâti. Ce fervent d'histoire a à son actif la rénovation de plusieurs maisons et commerces du village de Sainte-Agathe-des-Monts qui lui doivent d'avoir retrouvé leur aspect d'antan.



CONFÉRENCE: "La cathédrale de Saint-Jérôme, patrimoine religieux" 17 mai, 19 heures 30, à la cathédrale.
M. Paul Racine, spécialiste du patrimoine religieux, nous fera connaître et apprécier les éléments qui font de la cathédrale un bien précieux de notre héritage architectural. Un concert d'une demi-heure donné par M. Gadbois sur l'orgue Casavant (1912) de la cathédrale complétera la soirée.

VISITE DE GROUPE: Musée des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Montréal. Fin mai ou début de juin

Ce musée met en valeur à la fois les origines de Montréal, de l'Hôtel-Dieu et celle des Hospitalières de Saint-Joseph dont les trois premières représentantes arrivèrent à Montréal en 1659. Le musée veut faire connaître le patrimoine immobilier, archivistique et architectural conservé par les Hospitalières, en le situant dans son contexte historique. C'est un voyage à travers le temps que propose le musée aux visiteurs sur les deux étages de son exposition permanente.



Au sujet de cette visite, nous communiquerons par lettre avec nos membres afin d'en fixer les modalités.

QUELQUES SUGGESTIONS

CONFÉRENCES À LA BIBLIOTHÈQUE:

Confirmez votre présence au (450) 432-0569

8 mars 2000, à 20 heures

"Marie-Antoinette, reine de France au destin tragique", avec Michèle Bourgon professeur de littérature française au CEGEP de Saint-Jérôme.

10 avril 2000, à 19 heures 30

"La petite histoire de Montréal", avec Jean-Claude Germain, auteur.

8 mai 2000, à 19 heures 30

"La vie quotidienne en Nouvelle-France", avec Jacques Lacourcière, historien.



CENTRE D'EXPOSITION DU VIEUX-PALAIS:

Jusqu'au 13 février 2000

"Les timbres du millénaire". Exposition conçue par Richard Purdy en collaboration avec l'Atelier de l'île de Val David, elle regroupe plus de 200 timbres créés à partir de techniques diverses par une centaine d'artistes de plus de 11 pays, provoquant une réflexion sur le passage au nouveau millénaire. Ouvert de midi à 17 heures du mercredi au dimanche et de midi à 20 heures le mardi.

NOUVELLE PARUTION DE LIVRE SUR L'HISTOIRE RÉGIONALE:

"50 ans L'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme et ses fantômes" par le Dr Jean-Paul Thibault. Publié par les Éditions Total Publishing. Disponible à la boutique Passe-partout de l'hôpital Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme. 15.00\$

CAMPAGNE DE FINANCEMENT

Cette année, nous avons de nouveau sollicité financièrement, en novembre, quelques entreprises et organismes publics. Nous voulons remercier ceux et celles qui ont répondu à notre appel. Avec votre appui, nous espérons augmenter le nombre et la qualité de nos réalisations pour la diffusion de notre histoire régionale et la protection de notre patrimoine.

LUCIE PAPINEAU Députée de Prévost 227, rue St-Georges bureau 205 St-Jérôme (Québec) J7Z 5A1	CAISSE POPULAIRE M. Marc Desjardins, dir. commercial 190, rue Parent St-Jérôme (Québec) J7Z-1Z6	LES ÉDITIONS "Je m'édite" M. Yvon Poirier 1132, 50 ^e ave Ste-Lucie-des-Laurentides(Qué.) J0T 2J0
---	---	---

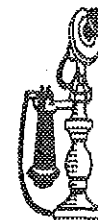
CLUB OPTIMISTE M. Pierre Gingras 374, rue Laviolette St-Jérôme (Québec) J7Z 5J5	MAISON FUNÉRAIRE TRUDEL M. Michel Trudel 400, rue Labelle St-Jérôme (Québec) J7Z-1V6	FILIATREULT ASSURANCES INC M. Vincent Filiatreault 330, rue St-Georges, suite 203 St-Jérôme (Québec) J7Z 5A5
---	--	--

LES SERVICES FINANCIERS BEAUCHAMPS INC M. Alain Beauchamps 236, rue Parent St-Jérôme (Québec) J7Z-4V1	MAIRE DE LAFONTAINE M. Gilles Gauthier 70, 106 ^e ave Lafontaine (Québec) J7Y 1G5	SYRACO INC. M. Sylvain Renaud, président 7, boul. J.P. Kennedy, bureau A-10 St-Jérôme (Québec) J7Z 5A1
---	---	--

SERVICES FINANCIERS LA LAURENTIENNE M. Daniel Faubert 500, boul. St-Martin-ouest, bureau 200 Laval (Québec) H7M 3Y2	CONSTRUCTION D. ROCHELEAU INC M. Denis Rocheleau 57, rue Boyer St-Jérôme (Québec) J7Z 5J5
---	---

Nous rappelons à tous ceux qui désireraient nous faire un don que la Société d'histoire est en mesure d'émettre des reçus pour déduction d'impôt fédéral et provincial. Notre adresse postale vous est donnée au bas de cette page.

COMMENT NOUS REJOINDRE



PAR LA POSTE: Maison de la culture du Vieux-Palais, 185, rue du Palais local 210 Saint-Jérôme (Québec) J7Z 1X6

PAR TÉLÉPHONE: 438-1759 et 438-2055

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE jmflib@laurentides.net

PAR TÉLÉCOPIEUR: 436-1211

PAR NOTRE LOCAL: le mercredi de 13 heures à 16 heures, au Vieux-Palais, local 210 (2^e étage par ascenseur)

PAR NOTRE SITE WEB: <http://laurentides.net/shrn/accueil.htm>